



Charte des jardins



*pour inviter la nature dans son
jardin*

grainesdepossible@lilo.org





Pendant longtemps, oiseaux, hérissons, lézards, papillons et autres insectes ont trouvé assez facilement de quoi se nourrir dans nos jardins, ainsi que des endroits pour se reproduire et passer l'hiver. Mais les lieux favorables à la petite faune se raréfient, notamment en raison de la pression de l'urbanisation. Les services rendus par la nature sont pourtant précieux. Pour ne prendre qu'un exemple, la pollinisation faite par les insectes représente une valeur de 265 milliards d'euros. Sans eux, la production de nos cultures subirait une baisse de 75%*.

Chaque habitant peut être acteur de la protection de la biodiversité et choisir d'agir à son niveau. En effet, en France, l'ensemble des jardins des particuliers représentent 4 fois les surfaces classées en réserves naturelles.**

Les pages qui suivent expliquent les bonnes pratiques à adopter pour le maintien voire le renforcement de la biodiversité dans son jardin. Appliquez ces conseils, parlez-en à vos voisins, et vous améliorerez considérablement les chances de survie de la faune sauvage.

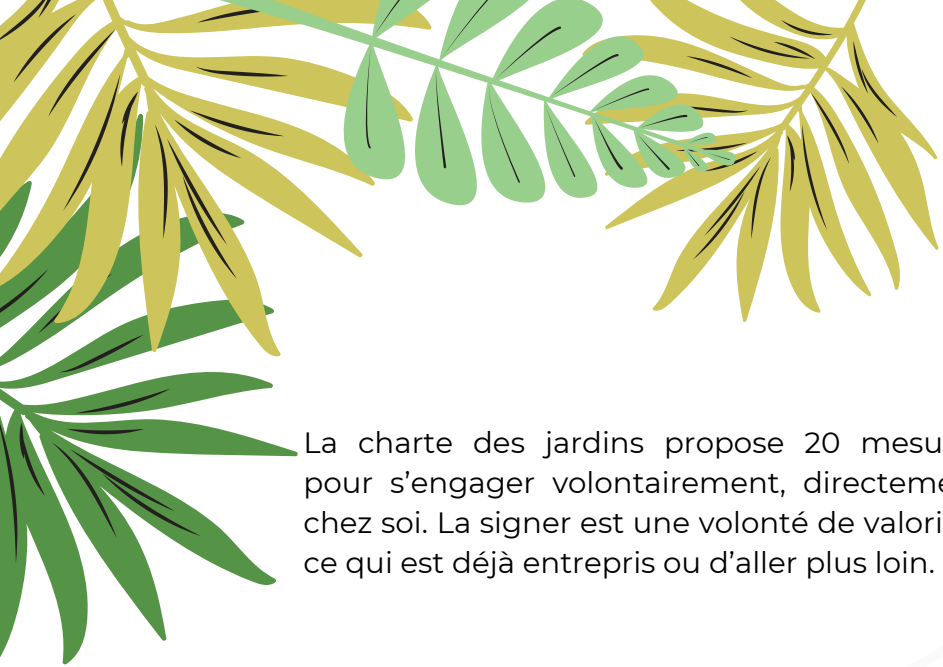


Nom :
Prénom :
Adresse :
Mail :



- ☐ Je m'engage à laisser dans un coin du jardin, toute l'année, un tas de bois, de feuilles mortes, ou de cailloux.
- ☐ Je m'engage à laisser (ou à créer) au moins un passage avec chaque jardin voisin (environ 12 x 12 cm) pour laisser passer la petite faune. Bien sûr, j'en parle auparavant aux autres propriétaires, afin qu'ils comprennent le but et la nécessité de ces passages.
- ☐ J'installe un nichoir ou une mangeoire.
- ☐ J'installe un gîte à chauve-souris.
- ☐ J'installe un petit point d'eau hors sol pour aider les animaux.
- ☐ J'évite de tailler la haie entre le 15 mars et le 31 juillet.
- ☐ Je m'engage à équiper mon chat d'une clochette ou d'un grelot.
- ☐ Je m'engage à laisser pousser une bande d'herbe et à ne pas la tondre tant qu'il y a des fleurs.
- ☐ Je paille mon potager et/ou mes massifs.
- ☐ Je m'engage à utiliser le moins possible de biocides (pesticides).
- ☐ Je respecte la loi en renonçant à utiliser des herbicides sur les allées et les bords de chemins. Si nécessaire, je leur préfère le désherbage thermique.
- ☐ J'installe un récupérateur d'eau de pluie.
- ☐ Je m'engage à éteindre l'éclairage du jardin lorsqu'il est inutile (entre 22h et 5h).
- ☐ Je crée un nouveau lieu de vie pour la faune sauvage en aménageant une mare.
- ☐ J'installe un hôtel à insectes.
- ☐ Je m'engage à planter dans ma haie et sur mon terrain des espèces locales.
- ☐ J'installe un composteur dans mon jardin.
- ☐ J'utilise une tondeuse avec mulching.
- ☐ Je broie mes branches de taille.

A déposer dans la bannette prévue à cet effet à l'entrée de la mairie



La charte des jardins propose 20 mesures pour s'engager volontairement, directement chez soi. La signer est une volonté de valoriser ce qui est déjà entrepris ou d'aller plus loin.

Afin d'obtenir le sticker du niveau 1, le signataire devra cocher trois engagements. Pour le niveau 2, le sticker sera attribué à partir de 6 engagements choisis et pour le niveau 3, il faudra s'engager à réaliser 10 actions. Pour recevoir votre autocollant, complétez la page suivante et déposez-la dans la bannette située dans l'entrée de la mairie de Troarn.



Afin de valoriser cet engagement, un sticker vous sera fourni au moment de la signature. Il pourra être collé sur votre boîte aux lettres ou votre portail. Trois niveaux sont accessibles en fonction des aménagements faits dans votre jardin.

La charte est organisée selon deux thématiques : les aménagements pour les animaux, l'entretien et le jardinage.





Les aménagements pour les animaux

Des aménagements sont proposés pour favoriser le retour ou le maintien des animaux dans les jardins.



Un tas de bois et/ou de feuilles mortes

Les tas de bois et/ou de feuilles mortes ont des fonctions importantes et diversifiées pour de nombreux animaux :

- lieu de vie pour de nombreux animaux (insectes xylophages...);
- refuge contre les prédateurs (oiseaux...);
- lieu de reproduction et/ou de nourriture (lucane cerf-volant, pic vert...);
- abri contre les intempéries ou la chaleur (hérissons, amphibiens, carabes...);
- abri pour passer l'hiver (coccinelles, perce-oreilles, chrysopes, hérissons);
- support de croissance pour les mousses, lichens...

Comment faire ?

Consultez les bonnes pratiques figurant dans cette brochure. Choisissez celles que vous souhaitez appliquer dans votre jardin. Pas besoin de tout faire du premier coup : l'important, c'est de progresser au fil du temps ...

Engagez-vous en signant la Charte des Jardins. Vous prenez ainsi un engagement moral en faveur de la petite faune. Nous vous enverrons un autocollant à apposer sur votre portail ou boîte aux lettres et parlez-en à vos voisins et partout autour de vous !



*S'engager pour protéger la biodiversité
chez soi, c'est possible !*

La Charte des Jardins énonce quelques bonnes pratiques favorables à la flore et à la faune qui peuvent s'appliquer sur n'importe quel terrain, petit ou grand, devant votre maison ou votre immeuble. Elle vous aidera à contribuer vous aussi à la survie des hérissons, des oiseaux, des papillons et de la petite faune en général.

Agissons pour que nos jardins constituent de grandes réserves de biodiversité, en protégeant ou en créant des habitats dont la faune et la flore sont très dépendantes.

Pour aller plus loin

*<https://www.greenpeace.fr/malnutrition-une-alimentation-saine-depend-de-pollinisateurs-en-bonne-sante/>

**Mathilde Riboulot-Chetrit, *Les jardins privés : de nouveaux espaces clés pour la gestion de la biodiversité dans les agglomérations ?*, 2015

***https://www.lemonde.fr/planete/article/2017/05/12/la-france-va-t-elle-sauver-ses-herissons_5993461_3244.html

****http://amismaraisdives.fr/images/1_Habitat__Biodiversit%C3%A9_V18_23.2.20_compressed.pdf

grainesdepossible@lilo.org



Zoom sur... le Hérisson

Le hérisson d'Europe est menacé et protégé par la loi française. En effet, cet animal est victime de l'homme et de ses activités. Ainsi, les collisions routières, l'utilisation d'anti-limaces, la disparition des haies ou encore la fragmentation de ses habitats sont de véritables menaces pour sa survie. Si rien n'est fait, **l'espèce aura disparu d'ici 2025*****.

Laisser un tas de bois et de feuilles peut l'aider à se protéger du froid et hiberner. N'utilisez pas d'anti-limaces au risque d'empoisonner un hérisson. Si vous en avez un dans votre jardin, il vous débarrassera de ces petites indésirables.

Les hérissons passent d'un jardin à l'autre pour trouver un partenaire, un point d'eau, une source de nourriture, un lieu d'hivernage... Or, les propriétés deviennent très cloisonnées, ce qui les oblige à passer par la route en prenant le risque de se faire écraser. Les bordures de trottoir sont aussi des obstacles difficiles à franchir. Aménager un passage de 12 cm par 12 cm entre chaque terrain voisin peut donc lui apporter une aide précieuse.



Des abris à insectes grandeur nature

Un abri à insectes peut héberger un nombre important d'insectes tout au long de l'année. Parmi les espèces accueillies, on peut retrouver les pollinisateurs, c'est-à-dire ceux qui participent à la fécondation des plantes, ou les auxiliaires, dits "alliés du jardinier".

Vous pouvez installer des habitats diversifiés sous forme d'abris à insectes (bûches percées, fagots de tiges creuses et de tiges à moelle (sureau, ronces...), chambres remplies de paille, pommes de pin ...) mais également placer ces éléments "grandeur nature" dans votre jardin ! Ces abris sont à orienter sud/sud-est et dos au vent dominant, de préférence.

Bûches percées, tiges creuses, tiges à moelle, pommes de pin, chambre remplie de feuilles et/ou de paille, pierres, brindilles, pots retournés remplis de paille, briques creuses, argile percée... seront des habitats diversifiés permettant d'accueillir des hôtes différents !

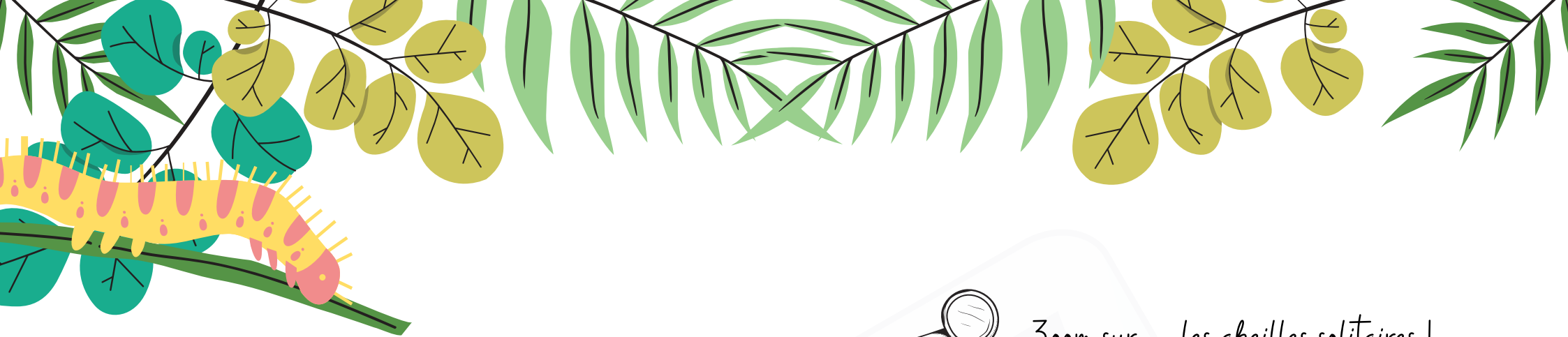


L'éclairage

La pollution lumineuse – à savoir l'excès d'éclairage extérieur – perturbe la vie et le rythme biologique de nombreux animaux nocturnes qui vivent dans les jardins : chauves-souris, hérissons, chouettes, crapauds, insectes...

Les lampes attirent irrésistiblement certains papillons de nuit – dont beaucoup sont de précieux pollinisateurs – et provoquent leur mort par épuisement.

Enfin, la clarté artificielle augmente la vulnérabilité des oiseaux au repos : ils sont plus faciles à repérer par les chats.



Récupération de l'eau de pluie

La ressource en eau devient de plus en plus limitée notamment l'été pendant les périodes de sécheresse. Pour arroser les plantes, il est possible de récupérer l'eau de pluie dans des bacs prévus à cet effet, reliés aux gouttières pour maximiser la récupération. Cette récupération permet de réduire la consommation d'eau et par conséquent de faire quelques économies.

Pensez à couvrir votre bac de récupération avec un couvercle afin de réduire la prolifération de moustiques.



Zoom sur... les abeilles solitaires !

Elles sont actuellement en déclin à cause de l'emploi de pesticides, mais également de la disparition progressive de leur habitat et des lieux de nidification (tiges creuses ou à moelle, trous dans du bois mort, galeries creusées par d'autres insectes...).

Vous pouvez agir en leur fournissant, de façon simple des habitats ! Ces abris permettront aux abeilles de trouver une cavité pour pondre.

Tiges creuses ou à moelle, bûches percées, leur permettront de s'installer dans votre jardin et vous pourrez observer leur activité et leur ponte (les trous bouchés indiquent la présence de ponte).





Nichoir et/ou mangeoire à oiseaux

Ces deux aménagements permettent aux oiseaux des milieux urbains d'améliorer leur installation dans les jardins. Les nourrir peut faciliter leur survie pendant l'hiver et poser des nidoirs permet de favoriser leur reproduction au printemps. Les oiseaux apporteront de la vie dans le jardin et apprendre à les reconnaître peut aussi être un bon défi.

Afin d'éviter les maladies, il est nécessaire de nourrir les oiseaux uniquement en période de froid, de **mi-novembre** à **mi-mars**. Ces dates peuvent être adaptées selon la température. Néanmoins, les mangeoires doivent être régulièrement nettoyées à l'eau savonneuse****.



Zoom sur... les limaces

Il est frustrant de voir ses fleurs et ses salades dévorées par les limaces. Mais certains granulés anti-limace sont à bannir, car ils sont toxiques pour la petite faune (les hérissons par exemple), les animaux domestiques et les enfants qui en avaleraient.

Fournissez des cachettes et un peu d'eau aux animaux prédateurs suivants : hérissons, grenouilles, crapauds, lucioles, carabes, musaraignes, oiseaux... Ils vous en débarrasseront.





Les biocides

Les jardiniers seraient les premiers consommateurs de produits chimiques appliqués à l'hectare et les troisièmes pollueurs de l'eau.

C'est un problème grandissant non seulement pour la vie des jardins, mais aussi pour la santé humaine. Le nom « biocide » englobe toutes les substances chimiques conçues pour tuer des êtres vivants particuliers : herbicides (désherbant, antimousse), insecticides, fongicides (contre les champignons et les moisissures), acaricides (contre les acariens et les araignées). Ces produits chimiques s'infiltrant dans le sol avec la pluie et l'arrosage, et contaminent les cours d'eau et les nappes phréatiques. Ils contribuent aussi à polluer la maison, car on ramène les biocides à l'intérieur avec les chaussures ainsi que par les chiens et les chats. Outre l'entretien du gazon, les biocides sont utilisés sur les rosiers, par exemple, pour les protéger des moisissures, des acariens et des pucerons. Or, ils tuent aussi les coccinelles qui pourraient s'attaquer aux pucerons : en traitant préventivement, on empêche toute régulation naturelle de s'installer. Il faut donc apprendre à patienter pour voir si un traitement est vraiment nécessaire et préférer, en cas de besoin, des produits d'origine naturelle.



Un gîte à chauve-souris

Les chauves-souris d'Europe peuvent consommer plus d'un tiers de leur poids en insectes. Elles aident à réguler les populations d'insectes et notamment les moustiques, mouches, papillons et ravageurs de culture. Poser des aménagements tels que des gîtes à chauves-souris permettrait de favoriser le retour et la sauvegarde de ce groupe d'espèces dans un milieu urbain. De plus, toutes les espèces de chauves-souris sont protégées par la loi.

Pour poser le gîte dans un endroit idéal il est important de savoir que les chauves-souris aiment l'obscurité et la chaleur. Il faut l'accrocher verticalement, exposé au sud-est pour un maximum de chaleur le matin. Il est nécessaire de placer le gîte à chauve-souris à environ 2 ou 3 mètres de hauteur et surtout sans obstacle devant l'entrée car la chauve-souris a besoin de se laisser tomber pour prendre son envol.



Une mare

Une mare est constituée d'eau stagnante, avec des berges en pente douce. Elle accueillera de nombreuses plantes aquatiques qui serviront d'ombrage, et/ou filtreront l'eau (exemples : iris et reine des prés sur les berges...).

La biodiversité est préservée dans la mare et ses alentours :

- les grenouilles et crapauds s'y reproduisent ;
- les libellules s'y reproduisent et leurs larves, aquatiques, se nourrissent de proies (comme les moustiques) ;
- les abeilles maçonnes y trouvent de la boue pour construire leur nid ;
- les oiseaux viennent s'y abreuver et s'y baigner...

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, une mare ne favorise pas la prolifération des moustiques car leurs prédateurs s'en chargent. Attention de ne pas y installer des poissons qui perturberaient l'écosystème.

Installer des poissons dans une mare nuit gravement à sa biodiversité !



Zoom sur... les feux de jardin

Depuis 2014, le brûlage à l'air libre est une activité interdite par la loi et peut être puni par une amende allant jusqu'à 450€. C'est une pratique polluante, elle entraîne la production de particules fines et de produits toxiques ou cancérigènes. Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14000 km avec une voiture à essence neuve.



Les déchets verts

Tontes de pelouse, branchages, déchets de désherbage, feuilles, fanes, autant de déchets de jardinage qui peuvent être utilisés au jardin pour fertiliser le sol, limiter l'entretien et l'arrosage mais aussi des allers-retours à la déchetterie !

- Le compostage : Composter ses déchets de cuisine et de jardin, c'est produire vous-même du terreau pour nourrir vos plantes. En plus de nourrir les végétaux, produire du compost permet de réduire de plus d'un tiers le volume de nos poubelles. À la clé : moins de camions de collecte en circulation et donc moins de pollution!
- Le mulching : Avec un kit mulching, votre tondeuse va couper l'herbe en infimes parties qui seront redéposées dans votre pelouse. L'herbe se décomposera naturellement en nourrissant le sol.
- Le broyage : Le broyage des déchets de taille offre de nombreux avantages. Il réduit leur volume entre 6 et 12 fois, ce qui permet d'économiser de nombreux allers-retours en déchetterie. Le broyat obtenu est par ailleurs très utile au jardin. Utilisé en paillage au pied des arbres, arbustes ou du potager, il protège le sol tout en limitant les besoins en arrosage et la pousse des herbes indésirables, et il constitue un fertilisant 100% naturel. Incorporé dans le composteur, le broyat facilite le compostage des déchets de cuisine en apportant des éléments carbonés, secs et structurants.

Vous ne pouvez pas avoir de mare ? Une vasque hors du sol ou un petit point d'eau (avec une pente douce et/ou un grillage sur la pente pour éviter la noyade aux animaux terrestres) attireront et aideront aussi de nombreux animaux.



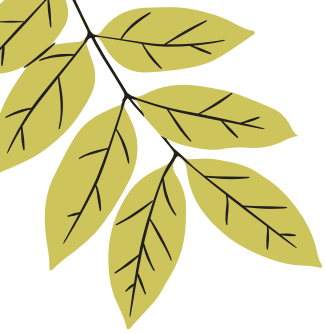
Une haie et des massifs de végétaux locaux

Les thuyas, bambous et lauriers, tous exotiques, poussent vite et sont étanches à la vue. Mais une haie composée d'une seule variété offre très peu de nourriture aux oiseaux et à la petite faune.

Une haie composée d'arbres et arbustes locaux, avec des floraisons étalonnées sur des périodes différentes pouvant aussi accueillir des plantes grimpantes (chèvrefeuille, lierre, houblon...) est beaucoup plus intéressante pour les animaux. Pensez qu'ils doivent pouvoir se nourrir toute l'année. Il ne faut donc pas négliger les espèces qui fleurissent en automne et en hiver.

Ex : charme, aubépine, fusain d'Europe, cornouiller mâle, buis, sureau noir, houx, saule, noisetier, érable champêtre... Une haie vive peut également être choisie, elle comportera des espèces plus ornementales (ex : groseillier à fleurs, cotonéaster, troène, lilas, viorne...)

Pour ne pas déranger les oiseaux au nid, j'évite de tailler la haie entre le 15 mars et le 31 juillet.



Planter des fleurs dans un parterre ou une jardinière peut suffire à accueillir quelques insectes. Il est important de choisir des plantes locales, afin de favoriser leur développement. Les insectes et les fleurs sauvages ont co-évolué ensemble depuis des millions d'années. Alors rien n'est plus adapté qu'une espèce sauvage locale pour nourrir les insectes : Camomille, Cardère sauvage, Coquelicot, Marguerite, Mauve musquée, Menthe des champs, Verveine officinale, Violette odorante...



Le chat

Sympathique animal de compagnie, il n'en est pas moins le plus terrible prédateur du jardin. Il attrape les jeunes oiseaux qui commencent leur vie au sol (merles, rouges-queues, rouges-gorges). Il chasse les lézards et les papillons. Il s'attaque aussi aux musaraignes, ces petites insectivores, cousines du hérisson souvent confondues avec les souris.

Bien sûr, cet instinct est naturel. Mais ce qui ne l'est pas, c'est la grande densité des chats vivants dans les zones résidentielles : une dizaine peut passer successivement dans un même jardin durant une seule nuit. Dans la nature, un seul chat sauvage d'Europe couvre un territoire d'environ 3 km². Alors pour limiter la prédation de votre chat et protéger la petite faune, munissez votre chat d'un collier avec une petite clochette, assurez lui une alimentation de qualité en libre-service et faites le stériliser rapidement.

L'entretien et le jardinage



La pelouse

Les pelouses tondues ne contiennent que peu de biodiversité, alors que les prairies en regorgent. Vous pouvez constituer une "réserve de biodiversité" en réservant une zone non tondue :

- en tolérant les petites fleurs et le trèfle qui enrichit le sol en azote ;
- en tondant à une hauteur de 6 cm au minimum pour favoriser l'herbe aux dépens des plantes basses (plantain, pissenlit, chardon) ; c'est une bonne pratique qui réduit aussi les besoins en arrosage ;
- en utilisant une tondeuse qui hache finement l'herbe et qui plaque les déchets de tonte sur le terrain (mulching) ;
- en scarifiant le sol en automne, puis en l'engraissant si nécessaire avec du compost.

Ces pratiques permettent aux fleurs et aux insectes d'accomplir leur cycle de vie. Vous pouvez aussi envisager de semer des mélanges « gazon fleuri » d'origine locale pour les coins qui n'ont pas besoin d'être tondu toute l'année.

